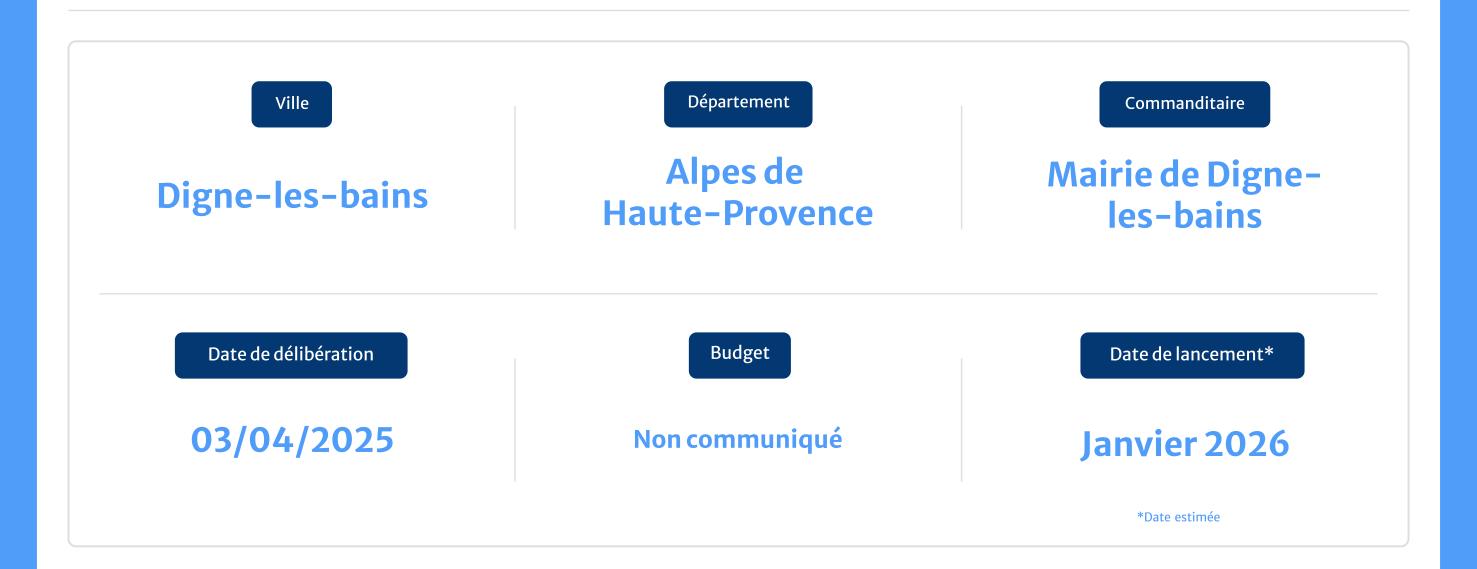


Synthèse publiée le 03 avril 2025

## Lancement d'une nouvelle DSP pour le complexe aquatique.



## Synthèse en texte

Source de la délibération : [Cliquez ici]

La Ville de Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) prépare une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion de son complexe aquatique, à échéance du contrat actuel en janvier 2026.

## Le projet:

- Fin du contrat actuel avec la société LOISIRS SPORTIFS « LES EAUX CHAUDES » en janvier 2026.
- · Lancement d'une nouvelle procédure de DSP pour une durée de 5 ans.
- La DSP portera sur la promotion, la commercialisation, la gestion et l'animation du complexe aquatique.

